

La vallée sauvage

Randonnée en raquettes 18-RQ11

Avec Xavier L ([contact via KiFaiKoi](#))

Du vendredi 2 mars 2018 au dimanche 4 mars 2018

Niveau physique: soutenu, niveau technique : $\Delta\Delta$ itinéraire peu difficile

Type : en étoile, hébergement : auberge, transport : libre, accord obligatoire : oui

Participation aux frais : 158 euros, nombre de places : 8 organisateur compris

Validation des inscriptions : mardi 14 novembre 2017

Présentation

Au pays du Col d'Izoard, aux frontières du Queyras et de l'Italie, laissez-vous charmer par l'hiver dans un site resté sauvage. À travers bois de mélèzes, pins à crochets, alpages, vallées et cols d'altitude, appréciez en raquettes un patrimoine naturel et architectural unique.



Transport

Le transport est libre et à la charge de chacun. Les horaires des trains ne sont pas disponibles pour l'instant. A titre d'information ce pourrait être un départ vers 20 heures de Paris le jeudi 1 mars et un retour de Briançon vers 18h le dimanche 4 mars. Vous serez informé par email des horaires dès qu'ils seront disponibles.

Programme

Vendredi 2 mars : journée d'échauffement autour du sentier botanique avec exercices de sécurité ARVA/DVA.

Dénivelé : +400 , -400, 7 km.

Samedi 3 mars : on part pour le col de l'Izoard (2360m), le refuge Napoléon, les chalets d'Izoard, le bois de Pémeant.

Dénivelé : +800 , -800, 14 km.

Dimanche 4 mars : on change de vallée en remontant le Blétonnet en direction du bois du Balais avec le pic de Rochebrune (3327m) comme panorama.

Dénivelé : +700, -700, 10 km.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Équipement

Attention le poids est l'ennemi du randonneur surtout en raquettes, pour cette rando visez un sac à dos de 30 litres. Vous pouvez prendre un autre sac qui restera à l'auberge.

Vêtements :

Casquette chaude ou bonnet, 1ère couche haut (sous-vêtement techniques), 2ème couche haut (polaire), 3ème couche haut (veste imperméable), gants (deux paires : une légère et une grosse), 1ère couche bas (sous-vêtement type carline) (éventuellement) , 2ème couche bas (pantalon imperméable), chaussettes (grosses), chaussures de montagne imperméables, guêtres ou sursac chaussures, chaussons (pour l'hébergement).

Équipement : |

Sac à dos (permettant d'y fixer les raquettes), Raquettes à neige , Bâtons de marche avec rondelles neige, Lampe frontale.

Sécurité :

Ensemble DVA (avec piles neuves) + pelle + sonde

Matériel obligatoire. Le Club peut vous le fournir moyennant une contribution. Prévenez le secrétariat à l'avance et emportez un jeu de 4 piles "bâtons" 3A. Dans le cas où ce matériel serait épuisé au Club, il faudrait aller en louer à La Haute Route, 33 Bd Henri IV, 75004 Paris, tél : 01 42 72 38 43.

Petite protection :

Lunettes de soleil, Crème solaire, Protège-lèvres, Petite pharmacie personnelle.

Toilette : Trousse de toilette, Serviette.

Boire, manger : Gourde ou thermos, Couteau-fourchette-cuillère (éventuellement) | Pique-niques du midi (en prévoir 3 minimum), En-cas énergétiques (éventuellement).

Divers : Drap-sac | Sac(s) plastique, Papier hygiénique , Couverture de survie , Sifflet.

Dans le portefeuille : carte d'identité, carte CAF, mobile, quelques espèces, carte bancaire, billets de train | Appareil photo (éventuellement).

Participation aux frais

La participation aux frais comprend : l'hébergement en demi-pension, les déplacements en taxi entre Briançon et l'auberge, la contribution aux frais de fonctionnement du club, la participation aux frais de l'organisateur. Il ne comprend pas : les repas de midi, boissons et en-cas divers, la location éventuelle de matériel. Ce budget ne pouvant être qu'estimatif, les comptes seront soldés individuellement à la fin de la sortie.

Inscription

Accord de l'organisateur exigé : oui.

Dès la parution de cette fiche, vous pouvez faire une demande d'inscription en ligne ou auprès du secrétariat. Cette demande ne sera prise en compte qu'après votre règlement (ou un premier versement) et ne sera validée qu'à partir du 14 novembre 2017 selon les règles de priorité définies par le club si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles. [Vous pouvez consulter les règles de remboursement en cas d'annulation et souscrire une assurance annulation lors de votre demande d'inscription.](#)

Vous voulez davantage de précisions ?

Les informations générales concernant les niveaux, les modalités d'inscription, etc. [sont disponibles sur le site internet du club](#) ou auprès du secrétariat (cf. coordonnées en bas de page). Mais il est préférable de me contacter si vous souhaitez avoir des informations plus précises sur cette sortie, si vous souhaitez avoir des conseils sur le matériel, les vêtements, etc.

À bientôt !